Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 40 (2013)
Heft: 2

Rubrik: Organisation des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conseil OSE

En tant que Suisse de l'étranger, puis-je cotiser facultativement à l'AVS/AI ?

Une adhésion à l'AVS/AI facultative n'est possible qu'à certaines conditions. Pour pouvoir intégrer l'AVS/AI facultative, il faut cumulativement avoir la nationalité suisse ou celle d'un Etat de l'UE ou de l'AELE, ne pas être domicilié dans un Etat de l'UE ou de l'AELE et avoir été assuré immédiatement avant pendant cinq ans à l'AVS/AI. Il n'est pas demandé d'avoir cotisé pendant cinq ans mais d'avoir été assuré. Pour les mineurs et les personnes mariées sans activité lucrative qui sont libérés du paiement des cotisations, les années de domicile en Suisse comptent en effet comme années d'assurance. Une adhésion à l'AVS/AI facultative n'est donc possible qu'en continuation de l'AVS/AI obligatoire. Chaque membre de la famille souhaitant s'affilier à l'AVS/AI facultative doit déposer une demande d'affiliation individuelle. La déclaration d'adhésion à l'assurance facultative doit être déposée par écrit auprès de la Caisse suisse de compensation ou, subsidiairement, auprès de la représentation suisse compétente dans un délai d'un an à compter de la sortie de l'assurance obligatoire. Passé ce délai, il n'est plus possible d'adhérer à l'assurance facultative.

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision au sujet d'une adhésion à l'AVS/AI facultative, il faut être conscient du fait que nombre de législations étrangères sur les assurances sociales invalidité-vieillesse prévoient des réductions de prestations lorsque les assurés disposent, en sus de leurs rentes, d'autres sources de revenu, en particulier de rentes étrangères comme celle de l'AVS/AI. Seuls les responsables des assurances sociales du pays entrant en considération peuvent vous préciser si et, le cas échéant, dans quelle mesure il est tenu compte de la rente de l'AVS/AI, en tant que source de revenu, dans le calcul de la rente étrangère.

Liens utiles: Caisse suisse de compensation: www.zas.admin.ch > Thèmes > Assurance facultative

Représentations suisses à l'étranger: www.eda.admin.ch > Représentations

SARAH MASTANTUONI,
responsable du service juridique
Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

ERRATUM ET COMPLÉMENT D'INFORMATION

Dans le Conseil OSE de janvier, une erreur sur la reconnaissance des diplômes étrangers nous a échappé: l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) – responsable de la reconnaissance de diplômes dans la formation professionnelle et les hautes écoles spécialisées – n'existe plus car il a été intégré en décembre 2012 au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) dans le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. http://www.sbfi.admin.ch/

L'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS), qui travaille en lien étroit avec l'Organisation des Suisses de l'étranger, fournit des renseignements sur la reconnaissance des diplômes étrangers.www.ajas.ch

Pour toute question: AJAS, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE,

tél. +41 (0) 31 356 61 04, fax +41 (0) 31 356 61 01, e-mail: ajas@aso.ch

L'été en Suisse

Expériences en plein air, activités physiques, divertissements, aventure et bon temps: voici ce qui attend ceux qui participeront aux camps d'été pour les jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Nos séjours de formation, particulièrement intéressants, instructifs et variés, peuvent être réservés toute l'année. Avec ses programmes pour les jeunes, l'OSE permet aux Suisses de l'étranger de nouer des contacts et d'établir des relations avec la Suisse, mais aussi de découvrir d'autres Suisses de l'étranger.

120 jeunes issus de plus de 30 pays sont attendus cet été dans le Jura bernois à l'occasion des grands camps d'été de Prêles. Au programme: sports collectifs, nouvelles activités de plein air et excursions pour découvrir la région. Sont également prévus des ateliers créatifs, musicaux et journalistiques.

Dans la vallée de Saas, dans le canton du Valais, l'OSE organise un camp particulier. Les participants peuvent prendre part à un projet d'intérêt commun et contribuer à améliorer les conditions de vie dans le village de montagne de Saas-Balen. Naturellement, des divertissements et des plages de repos sont également prévus.

L'OSE organise aussi en août un séjour aventure qui s'adresse aux jeunes aimant les défis physiques et psychiques. Les participants à ce camp en plein air prennent également part à l'organisation du séjour, qui inclut des activités en forêt, en eau vive et en montagne. Durant le séjour, les jeunes aménageront eux-mêmes les lieux où ils passeront la nuit et prendront leurs repas.

Profitez du réseau de l'OSE

Le nombre de jeunes souhaitant séjourner en Suisse ne cesse d'augmenter depuis des années. Le service des jeunes de l'OSE propose cet été des cours de langue de deux semaines à Zurich (allemand), Fribourg et Neuchâtel (français). Ces cours sont destinés aux jeunes qui n'ont que peu ou pas de connaissances des langues nationales. Les leçons ont toujours lieu le matin. L'OSE organise par ailleurs une excursion d'une journée et prévoit trois à quatre après-midi pour des excursions ou du temps libre.

Le service des jeunes propose également aux Suisses de l'étranger des programmes individuels en Suisse. Les jeunes peuvent nous communiquer les domaines, les secteurs professionnels, les orientations ou les instituts de formation qui les intéressent en particulier afin de planifier leur séjour. Nous proposons aux participants des conseils personnalisés, les mettons en contact avec des écoles, des universités et des étudiants et organisons les visites dans les institutions en question.

Ces offres de formation peuvent être proposées à des prix avantageux. En effet, bon nombre de familles d'accueil avec lesquelles nous sommes en contact sont prêtes à offrir gratuitement le gîte et le couvert aux jeunes hôtes pendant leur séjour. Cette expérience est d'ailleurs souvent très enrichissante pour les jeunes.

Nous avons le plaisir de proposer à notre jeune public un séminaire axé sur la communication en août. Le programme prévoit une participation au congrès des Suisses de l'étranger à Davos. L'occasion unique de visiter ce célèbre lieu de congrès et de villégiature, mais aussi de rencontrer des acteurs intéressants de la sphère politique et culturelle suisse.

Plus d'informations sur les offres pour les jeunes: www.aso.ch

Séance de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est réuni une dernière fois dans sa composition actuelle le 16 mars 2013 à l'Hôtel de ville de Berne. Les délégués nouvellement élus siégeront dès le mois d'août.

Le comportement des banques suisses envers les Suisses de l'étranger et les différents accords fiscaux que le Gouvernement suisse négocie actuellement avec plusieurs pays (Fatca avec les États-Unis, convention sur les successions avec la France) ont donné lieu une fois de plus à des discussions animées. Nicolas Descoeudres, chef de la section des questions financières au DFAE, a expliqué l'accord Fatca aux délégués avant de répondre à leurs questions. Il n'a pas caché dans ses réponses que la Suisse est fortement sous pression dans les négociations et qu'elle n'est pas en mesure d'adopter une position de refus, comme certains délégués l'ont demandé.

Les explications de l'ambassadeur Ralf Heckner, directeur du centre de gestion de crises (KMZ) de la Confédération, ont aussi rencontré un fort intérêt auprès des délégués. Ralf Heckner a déclaré que l'insécurité dans le monde augmente et a ciblé trois points majeurs: le 11 septembre 2001, le printemps arabe et la crise économique. Le personnel du KMZ intervient avant tout en cas de catastrophes naturelles, accidents graves, prises d'otages et attentats terroristes. Les prises d'otages sont en hausse ces derniers temps. Le KMZ organise des formations préventives du personnel diplomatique et consulaire. Chaque antenne de la Suisse à l'étranger compte aujourd'hui sur un dispositif de crise, élaboré conjointement par le DFAE et le Département de la défense. Ralf Heckner a rappelé que les conseils aux voyageurs du DFAE (http://www.eda.admin.ch/conseils) jouent un rôle primordial dans la prévention. Il a également déclaré que la question de la participation des victimes d'enlèvement aux frais de rapatriement serait réglée dans la loi sur les Suisses de l'étranger. BE

APRÈS 35 ANS, PETER MÜLLER DIT AU REVOIR SANS POUR AUTANT FAIRE SES ADIEUX

Peter Müller, d'Afrique du Sud, a siégé pour la première fois au Conseil des Suisses de l'étranger en 1978 à Einsiedeln. Depuis, il n'a cessé de transmettre au Conseil d'importantes demandes des Suisses de l'étranger et a souvent joué un rôle décisif dans bon nombre de discussions. «L'heure du départ a sonné», a-t-il déclaré à la séance à Berne. Les personnes qui lui succéderont au CSE sont déjà trouvées. L'Afrique du Sud sera représentée pour les quatre ans à venir par Marcie Bischof et Hans-Georg Bosch. Mais Peter Müller souhaite rester en contact avec l'OSE et la communauté internationale des Suisses de l'étranger. Il a déjà annoncé qu'il se rendra au Congrès des Suisses de l'étranger à Davos. Ce n'est pas un adieu, mais juste un au revoir. BE

91e Congrès des Suisses de l'étranger: du 16 au 18 août 2013, Centre des congrès, Davos

Le 91e Congrès des Suisses de l'étranger qui se déroule à Davos aura pour thème principal La Suisse face à la globalisation. Des intervenants de renom sont attendus, et notamment la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf.

Plus de renseignements et les dernières informations concernant le congrès 2013 sur: www.aso.ch/de/angebote/auslandschweizer-kongress.

Réservez sans attendre cette date dans votre agenda. Nous nous réjouissons de votre venue!

Veuillez m'envoyer au printemps 2013 les documents d'inscription pour le 91e Congrès des Suisses de l'étranger (du 16 au 18 août 2013 à Davos).

Mon adresse:

Nom: Prénom:

Adresse:

Pays: NPA/localité:

E-mail:

Veuillez écrire lisiblement et en caractères d'imprimerie

Les documents d'inscription sont disponibles en deux langues: ❒ allemand ❒ français (Veuillez cocher la langue souhaitée.)

Veuillez envoyer le talon complété à: Organisation des Suisses de l'étranger, Communications & Marketing, Alpenstrasse 26, CH-3006 3006 Berne, SUISSE, Fax: +41 (0)31 356 61 01 ou à l'adresse e-mail suivante communication@aso.ch.

Jeunes Suisses de l'étranger sous un iglou

Lors du camp d'hiver de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, qui s'est déroulé durant le Nouvel-An à Lantsch (GR), quelques jeunes courageux et ne craignant pas le froid ont passé la nuit dans un iglou qu'ils avaient construit de leurs mains. En un mot: rien de tel qu'une nuit en iglou!

Étape n° 1: préparer
Trouver un site à l'abri du vent, avec une neige suffisante et compacte, orienté à l'ouest et si possible avec vue. Au centre, dresser un bâton, y fixer une ficelle afin de déterminer le rayon (demi-diamètre) de l'iglou.

Étape n° 2: découper les blocs de neige
Environ 50 blocs sont nécessaires. Taille: 60 x 45 x 15 cm. Les blocs doivent être si possible de même taille. CONSEIL: ne pas tenir les blocs par les coins pour les soulever.

Étape n° 3: poser la première rangée de l'iglou
Bien damer le sol pour que les blocs ne s'enfoncent pas au fur et à mesure que le poids augmente. Disposer la première rangée de blocs et vérifier avec la ficelle fixée au bâton central qu'elle forme un cercle.

Étape n° 4: préparer la première rangée pour la suite de la construction
Tailler le haut des blocs afin que la construction forme une spirale (voir image 1). Le plus simple est de s'agenouiller au centre de la construction et de faire les découpes de bas en haut.

Étape n° 5: construire
Disposer les blocs un par un afin de former une spirale progressant vers le haut. Vérifier régulièrement le rayon de l'iglou, au risque sinon de le voir s'effondrer rapidement.

Étape n° 6: découper l'entrée à la pelle
Creuser l'entrée sous le mur de l'iglou. Attention: l'arête supérieure de l'entrée extérieure doit être plus basse que le sol intérieur. Ainsi, la chaleur est maintenue dans l'iglou. Le meilleur moyen d'y parvenir est de creuser un trou profond depuis l'intérieur et l'extérieur, et de les relier.

Étape n° 7: boucher les trous et se glisser dans le sac de couchage
Il peut y avoir des trous plus ou moins importants entre les blocs. Pour que la chaleur soit conservée, ils doivent être bouchés par des cales ou de la neige compacte.

Tout est fin prêt pour une nuit mémorable!

Simone Riner, Fondation pour les enfants suisses à l'étranger, www.sjas.ch; source pour la construction d'un iglou: www.iglubauer.ch

Une formation en Suisse, ça s'organise!

De plus en plus de jeunes Suisses de l'étranger veulent suivre une formation en Suisse. L'année dernière, leur nombre a très fortement augmenté; les difficultés économiques de bon nombre de pays en sont sûrement en partie la cause. L'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) a reçu quelque 800 demandes en 2012.

La directrice administrative de l'AJAS, Fiona Scheidegger, a toutefois constaté que les jeunes ne sont pas toujours assez préparés pour cette nouvelle étape. Elle recommande instamment que les jeunes et leurs parents prennent contact le plus tôt possible avec l'AJAS car il est nécessaire de clarifier plusieurs points avant un séjour d'études ou de formation en Suisse.

Par exemple, les conditions d'admission des Suisses de l'étranger, les exigences des universités et notamment la reconnaissance des diplômes étrangers, les possibilités de logement, les connaissances linguistiques ou les possibilités de bourse. L'AJAS peut donner des conseils sur toutes ces questions et fournir des contacts si nécessaire.

Pour tout renseignement sur les assurances et le service militaire, le site Internet de l'Organisation des Suisses de l'étranger fournit des informations détaillées. Le service juridique de l'OSE peut aussi vous aider. www.aso.ch

Contact:
AJAS, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE
Téléphone + 41 (0)31 356 61 04
Fax + 41 (0)31 356 61 01
www.ajas.ch, ajas@aso.ch